

3LSE GROUP

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros
Siège Social : 2 AVENUE LENINE, 93230 ROMAINVILLE
982 644 890 R.C.S BOBIGNY

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 18 SEPTEMBRE 2025 DE MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-huit septembre à onze heures,

L'associé unique de 3LSE GROUP, société par actions simplifiée au capital de 100 €, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 982 644 890, a tenu une réunion d'Assemblée Générale Extraordinaire, au siège est situé au 2, avenue Lénine - 93230 Romainville.

Associé Unique de la société 3LSE GROUP, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros est présent.

L'assemblée Générale est présidée par Monsieur KARRUCH Kévin, Président de la Société.

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification objet social,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La discussion est ouverte et diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ne met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour

DECISION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'Associé Unique décide de modifier à compter du 18/09/2025 l'objet social de la Société, en supprimant la mention suivante :

« Administration de biens »

DECISION : MODIFICATION DES STATUTS CONCERNANT L'OBJET SOCIAL

En conséquence de la décision précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 3 OBJET des statuts dont la rédaction sera la suivante :

« **ARTICLE 3 OBJET :**

L'objet social de la société est :

-Services de bureau d'études : conseil, études et ingénierie technique et services d'ingénieur indépendant

- Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement au soutien et au conseil aux entreprises ;

- Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement au conseil aux entreprises dans les énergies renouvelables :

-Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'acquisition, aux transactions immobilières et commerciales, cessions et transmission d'entreprise ;

-De prendre toutes participations directes ou indirectes dans toutes opérations et transactions quelconques pouvant se rattacher aux objets ci-dessus, par voie d'apports, souscription ou achats de titres ou droits sociaux, création de sociétés nouvelles, fusions, sociétés en participations, syndicats de garantie ou autrement.

Et généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés et de nature à favoriser l'extension et le développement de la société. »

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président